Nations Unies A/61/141

Assemblée générale

Distr. générale
12 mai 2006
Français
Original: anglais

Soixante et unième session

Demande d'inscription d'une question à l'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds de l'OPEP pour le développement international

Lettre datée du 11 mai 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

Conformément à l'article 13 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous prier d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session de l'Assemblée générale une question intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds de l'OPEP pour le développement international ». Un mémoire explicatif (voir annexe I) et un projet de résolution (voir annexe II) sont joints à la présente lettre, conformément à l'article 20 du Règlement intérieur.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Fawzi A. **Shobokshi**

06-34845 (F) 240506 240506

Annexe I

Mémoire explicatif

1. Le Fonds de l'OPEP pour le développement international (« Le Fonds ») a été créé en 1976 par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), désireux de renforcer l'aide financière qu'ils apportaient à d'autres pays en développement, parallèlement aux divers rôles qu'ils jouaient déjà dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Ainsi, le Fonds s'est transformé, ces 30 dernières années, en une organisation multilatérale de coopération financière ayant pour objectif d'aider les pays en développement dans l'action qu'ils mènent aux fins du développement économique et social.

2. Le Fonds s'intéresse aux questions de développement international depuis plus de 30 ans et a, à maintes reprises, participé et apporté son concours aux missions et activités de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de ses institutions spécialisées, fonds et programmes, concernant les questions présentant un intérêt pour l'Assemblée générale, notamment le développement économique durable des pays pauvres et à faible revenu, l'élimination de la pauvreté et l'aménagement de l'environnement. On trouvera ci-après des informations plus détaillées à ce sujet.

3. Le Fonds a également participé à plusieurs conférences internationales organisées sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées auxquelles il avait été invité, notamment au Sommet du Millénaire tenu en 2000, à la Conférence sur le sida tenue à Barcelone en 2002 et au Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg, pour ne citer que les plus récentes. Il participera également cette année à une conférence du même ordre qui se tiendra à Toronto.

4. Les activités du Fonds présentent un réel intérêt pour l'Assemblée générale et le domaine de coopération entre le Fonds et l'Organisation des Nations Unies s'est considérablement élargi et intégré. Le Fonds a collaboré, régulièrement et de façon de plus en plus soutenue, avec l'ONU et ses organes subsidiaires, ainsi qu'avec des institutions spécialisées, en vue de promouvoir, dans le monde entier, les valeurs, les objectifs et les aspirations humanitaires universelles qu'incarne aujourd'hui l'Organisation. Concrètement, le Fonds a utilisé ses ressources, ses moyens et son personnel et exercé son influence pour promouvoir, dans les pays où il intervient, le développement économique, l'intégration sociale, l'égalité des sexes, l'accès aux soins de santé et à des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, ainsi que l'étude du droit international. On trouvera ci-après un récapitulatif de ces activités.

5. Siéger en qualité d'observateur aux débats de l'Assemblée générale permettrait au Fonds de renforcer encore sa coopération avec l'Organisation des Nations Unies et faciliterait l'action qu'il mène en tant qu'organisation intergouvernementale de développement international.

Récapitulatif des activités du Fonds de l'OPEP

A. Prêts

6. Le Fonds a consenti plusieurs prêts, dont des prêts au secteur public totalisant 5,95 milliards de dollars d'engagements et plus de 3,74 milliards de dollars de

décaissements en décembre 2005, et comprenant des engagements pris au cours des quatre dernières années dont les montants s'échelonnaient entre 883 millions de dollars pour le financement d'un projet et 9,5 millions de dollars pour le financement d'un programme.

7. On comptait environ 83 opérations de prêts au secteur privé représentant au total 417,9 millions de dollars d'engagements et plus de 198,5 millions de dollars de décaissements. Parmi les secteurs qui ont bénéficié de prêts figurent les services financiers, la santé, l'industrie, les infrastructures, les télécommunications, le tourisme et les transports. Les régions qui ont reçu des prêts sont notamment l'Afrique, l'Asie, l'Europe orientale et l'Amérique latine et les Caraïbes.

B. Subventions

8. En décembre 2005, quelque 773 subventions avaient été octroyées, représentant au total 348,6 millions de dollars d'engagements et plus de 243,2 millions de dollars de décaissements. Ces fonds se répartissaient comme suit : subventions au titre de l'assistance technique (111,5 millions de dollars engagés et 101,2 millions de dollars décaissés); contribution spéciale au Fonds international de développement agricole (FIDA) (20 millions de dollars engagés et décaissés); recherche et activités analogues (8,3 millions de dollars engagés et 6,6 millions de dollars décaissés); aide d'urgence (52,1 millions de dollars engagés et 47,8 millions de dollars décaissés); compte spécial pour le VIH/sida (34,2 millions de dollars engagés et 19,6 millions de dollars décaissés); subvention spéciale au titre de l'aide alimentaire (20 millions de dollars engagés et 17,8 millions décaissés); Fonds commun pour les produits de base (83,5 millions de dollars engagés et 17,7 millions de dollars décaissés).

C. Allégement de la dette par le biais de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés

9. En décembre 2005, les engagements s'élevaient à environ 206,9 millions de dollars et les décaissements à plus de 155 millions de dollars. Au cours des quatre dernières années, les initiatives prises en faveur de l'allégement de la dette ont représenté : 18,2 millions de dollars d'engagements en 2002, 10 millions de dollars d'engagements et 43,1 millions de dollars de décaissements en 2003, 33 millions de dollars de décaissements en 2004 et 50,4 millions de dollars d'engagements en 2005.

D. Engagements en faveur de l'éducation et de la recherche

10. Au cours des quatre dernières années, environ 95 millions de dollars de prêts et 4,4 millions de dollars de dons ont été alloués à plusieurs projets dans les domaines de l'éducation et de la recherche. Des subventions ont été versées pour promouvoir l'étude du droit international, améliorer le niveau d'alphabétisation des femmes, aider les institutions spécialisées de l'ONU, notamment l'Organisation météorologique mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à s'acquitter de leur mandat, pour n'en citer que quelques-unes.

E. Aide et secours d'urgence

11. Au cours des quatre dernières années, environ 8 millions de dollars ont été alloués à l'aide d'urgence en faveur des victimes de catastrophes naturelles, dont 1,2 million de dollars de dons relayés par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour les secours aux victimes du tsunami dans l'océan Indien; 1,25 million de dollars de prêts pour financer les secours à la suite des tremblements de terre en Algérie et en Iran; 2 millions de dollars de dons au titre de l'aide aux victimes des inondations en République dominicaine et en Haïti, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies intervenant en qualité d'agent d'exécution; et 200 000 dollars de dons relayés par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au profit des victimes des conflits armés au Tchad et au Soudan.

F. Engagements dans le domaine de l'énergie

12. Environ 110 millions de dollars de prêts et 2,2 millions de dollars de dons ont été alloués ces quatre dernières années à divers projets énergétiques : un prêt de 2,4 millions de dollars cofinancé par la Banque asiatique de développement destiné à la modernisation du secteur de l'énergie au Tadjikistan et deux dons d'environ 110 000 dollars chacun, prélevés sur le Compte de l'énergie du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour financer des projets concernant des sources d'énergie renouvelables en Haïti et au Honduras.

G. Engagements dans les domaines de l'aide alimentaire et agricole

13. Environ 186 millions de dollars de prêts et 29 millions de dollars de dons ont été alloués ces quatre dernières années à divers programmes de développement agricole et de production alimentaire, dont un montant de 20 millions de dollars de dons affecté au Compte spécial pour l'aide alimentaire qui a compris des décaissements au profit de la Commission de prévention des catastrophes et de planification préalable, du Programme alimentaire mondial (PAM) et du FIDA; une subvention de 200 000 dollars allouée à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour financer les opérations d'élimination de la mouche tsé-tsé; une subvention de 500 000 dollars allouée au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et aux organismes qui lui sont rattachés, pour financer des projets agricoles; et un montant de 4,6 millions de dollars de dons alloués à l'UNICEF et à d'autres organisations, pour ne citer que quelques exemples.

H. Engagements dans le domaine de la santé

14. Ces quatre dernières années, environ 65 millions de dollars de prêts et 19 millions de dollars de dons ont été alloués à divers programmes et initiatives dans le domaine de la santé, dont un don de 200 000 dollars à l'AIEA pour la prise en charge des cas de cancers les plus courants dans les pays membres; un don de 600 000 dollars à l'UNICEF pour des campagnes d'éradication de la poliomyélite

menées par le Centre pour la prévention et la lutte contre les maladies au Burkina Faso, au Tchad et au Niger; un don de 250 000 dollars à l'UNICEF pour financer des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en République populaire démocratique de Corée; des dons d'un montant de 350 000 dollars au Centre Carter pour l'élimination du ver de Guinée en Afrique; des dons d'un montant de 1 million de dollars pour financer d'autres campagnes d'élimination du ver de Guinée en Afrique menées avec l'appui de la Banque mondiale et de l'UNICEF; et un don de 250 000 dollars à l'UNESCO pour promouvoir l'emploi des personnes handicapées.

I. Engagements en faveur de la lutte mondiale contre le VIH/sida

15. Ces quatre dernières années, environ 32 millions de dollars de dons ont été alloués à la lutte mondiale contre l'épidémie du VIH/sida, dont un don de 8,11 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour financer l'Initiative VIH/sida pour l'Afrique; des dons d'un montant de 4 millions de dollars au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); un don de 3,2 millions de dollars au programme de prévention du VIH/sida en Amérique centrale et dans les Caraïbes coparrainé par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP); un don de 2 millions de dollars pour cofinancer un projet élaboré conjointement par le Fonds de l'OPEP et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, afin de mettre en place, dans certains pays d'Asie centrale, des services de prévention et de traitement du VIH/sida destinés à des groupes vulnérables; et un don de 4 millions de dollars au profit du Projet mondial de lutte contre le VIH/sida chez la mère et l'enfant, qui a été lancé par le Fonds et sera mis en œuvre et financé conjointement avec l'UNICEF intervenant comme agent d'exécution.

Annexe II

Projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds de l'OPEP pour le développement international

L'Assemblée générale,

Désireuse de promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Fonds de l'OPEP pour le développement international,

1. *Décide* d'inviter le Fonds de l'OPEP pour le développement international à participer à ses sessions et à ses travaux en qualité d'observateur;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour donner suite à la présente résolution.